



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : **92403553.8**

(51) Int. Cl.⁵ : **B65D 5/32**

(22) Date de dépôt : **24.12.92**

(30) Priorité : **27.12.91 FR 9116248**

(72) Inventeur : **Galiegue, Daniel
9, Hameau de la Prairie
F-78340 Les Clayes-sous-Bois (FR)**

(43) Date de publication de la demande :
30.06.93 Bulletin 93/26

(74) Mandataire : **Orès, Bernard et al
Cabinet ORES 6, Avenue de Messine
F-75008 Paris (FR)**

(84) Etats contractants désignés :
**AT BE CH DE DK ES GB GR IE IT LI LU MC NL
PT SE**

(71) Demandeur : **COMPAGNIE GERVAIS-DANONE
126-130 rue Jules Guesde
F-92302 Levallois Perret (FR)**

(54) **Support et emballage de transport pour emballages individuels.**

(57) Support (1) destiné à recevoir une pluralité d'emballages individuels (2) semblables, notamment formant des parallélépipèdes rectangles. Il comporte un cadre (3) pour recevoir les bases desdits emballages individuels (2) définissant une ouverture centrale occupant au moins 50 % de la surface de la base du support (1) ; le périmètre intérieur du cadre (3) est sensiblement égal au périmètre extérieur de la base de l'ensemble des emballages individuels à supporter.

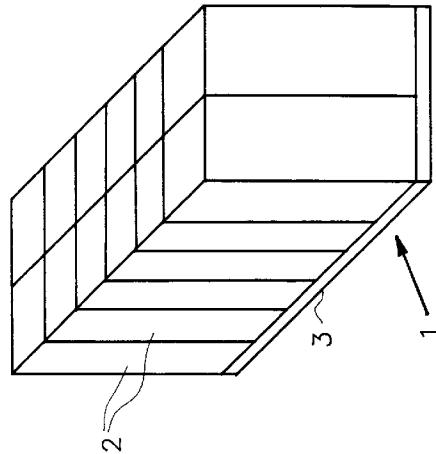


FIG 2

L'invention se rapporte à un support destiné à recevoir une pluralité d'emballages individuels semblables et à un emballage de transport pour emballages individuels.

Il est connu d'emballer des marchandises, notamment des produits alimentaires, dans des emballages individuels correspondant au quantum de marchandises offertes à la vente aux clients. Ces emballages individuels sont regroupés dans des emballages de transport et/ou de présentation, mettant en œuvre principalement des caisses en carton, ou des films rétractables ou étirables. Dans les centres de distribution, notamment en libre service, les emballages de transport sont ouverts pour la mise en rayon manuelle, les uns après les autres, des emballages individuels ou des présentoirs regroupant une pluralité d'emballages individuels, lesquels sont généralement réalisés avec une grande quantité de matières premières, de sorte qu'ils occupent, une fois vides, une place importante avant leur évacuation ou leur destruction voir, par exemple, US-A-4 050 623, EP-A-0 423 754 ou US-A-3 941 305.

Les dispositifs selon le premier et le dernier de ces documents, -qui visent des boîtes-, ou selon le second document, -qui vise un emballage de transport et de vente constitué par une partie inférieure et un couvercle-, ne permettent pas d'apporter une solution satisfaisante au problème de la diminution, sur les lieux de vente, de la masse des emballages mis en œuvre après leur utilisation pour le transport et/ou la présentation des produits qu'ils enferment.

C'est, par conséquent, un but de l'invention de fournir un support destiné à recevoir une pluralité d'emballages individuels semblables et un emballage de transport facilitant la manutention et/ou le transport d'emballages individuels réalisés à partir d'une faible quantité de matières premières et qui, une fois vide, occupe un faible volume.

C'est, aussi, un but de l'invention de fournir un emballage facile à ouvrir.

C'est, encore, un but de l'invention de fournir un emballage dont un élément, avantageusement la base, forme un support d'emballages individuels qu'il est propre à recevoir.

Le support selon l'invention, destiné à recevoir une pluralité d'emballages individuels semblables, notamment d'emballages formant des parallélépipèdes rectangles, est caractérisé par le fait qu'il comporte un cadre pour recevoir les bases desdits emballages individuels définissant une ouverture centrale occupant au moins 50 % de la surface de la base du support, en ce que le périmètre intérieur du cadre est sensiblement égal au périmètre extérieur de la base de l'ensemble des emballages individuels à supporter et en ce que ledit cadre comporte au moins une zone de contact avec la base de chaque emballage individuel.

L'emballage selon l'invention, pour emballer une pluralité d'emballages individuels semblables, notam-

ment d'emballages formant des parallélépipèdes rectangles, est caractérisé par le fait qu'il comporte un support selon l'invention solidarisé avec des moyens de maintien des emballages individuels recouvrant toutes les arêtes de l'ensemble des emballages individuels.

L'invention sera mieux comprise au moyen de la description ci-après et des figures annexées, données comme des exemples non limitatifs, parmi les-quelques :

- la figure 1 est une axonométrie d'un exemple de réalisation d'un support selon la présente invention ;
- la figure 2 est une axonométrie du support de la figure 1 remplie avec des emballages individuels ;
- la figure 3 est une axonométrie d'un premier exemple de réalisation d'un emballage de transport selon la présente invention ;
- la figure 4 est une axonométrie d'un second exemple de réalisation d'un emballage selon la présente invention ;
- la figure 5 est une axonométrie d'un troisième exemple de réalisation d'un emballage de transport selon la présente invention.

Sur les figures 1 à 5, on a utilisé les mêmes références pour désigner les mêmes éléments.

Sur les figures 1 et 2, relatives à une première forme de réalisation, un support 1 selon l'invention pour emballages individuels 2 est constitué par un cadre 3 comportant deux rebords orthogonaux, à savoir un premier rebord 4, horizontal, et un second rebord 5, vertical, dans la condition illustrée sur les figures. Avantageusement, le cadre est formé à partir d'une cornière ou profilé en L, la base du L étant dirigée vers l'intérieur du cadre. Le cadre 3 définit une ouverture centrale 6. Les rebords 4 et 5 assurent le maintien des emballages individuels 2. Ainsi, la base de chaque emballage individuel 2 comporte au moins une zone de contact avec le cadre 3. Avantageusement, les rebords 4 et 5 ont des dimensions minimales permettant d'assurer le maintien des emballages individuels 2. Par exemple, pour une longueur du rectangle de 300 mm, les deux branches du L auront une dimension de 15 mm environ.

On arrive ainsi à minimiser la quantité de matières à mettre en œuvre pour réaliser le support 1 selon la présente invention. L'ouverture 6 correspond à au moins 50 %, de préférence 70 % et jusqu'à 90 % de la surface de la base du support 1. Ainsi, d'une part, on réalise une importante économie de matières premières, et, d'autre part, on minimise le volume occupé par un support 1 vide. De ce fait, la présence d'un support vide selon l'invention dans les rayons d'un centre de distribution est beaucoup moins gênante que la présence d'un présentoir de type connu. En effet, un simple cadre, d'encombrement réduit et présentant une ouverture centrale constitue, contraire-

ment au présentoir de type connu, un obstacle pas très gênant pour un client désirant accéder aux emballages individuels disposés sur le support 1 suivant.

De plus, l'évacuation et une éventuelle destruction du support selon l'invention sont facilitées par sa faible masse et son faible volume. Ce faible volume peut faciliter au contraire le transport de supports selon la présente invention vides, par exemple en vue de leurs éventuelles réutilisations.

Dans l'exemple illustré, les emballages individuels 2 ont une forme de parallélépipède rectangle. Dans un tel cas, le support 1 est un cadre de forme rectangulaire. Il est toutefois bien entendu qu'un cadre formant par exemple un cercle, une ellipse ou un polygone régulier ne sort pas du cadre de la présente invention.

Dans l'exemple illustré sur la figure 2, le support 1 est garni de deux rangs d'emballages individuels 2. Il est bien entendu toutefois, que l'invention n'est pas limitée à une telle disposition et que rentrent dans son cadre toutes les réalisations pour lesquelles le support 1 présente une zone de contact avec la base de chaque emballage.

Le périmètre intérieur du cadre 3, défini par la face intérieure du rebord vertical 5, est sensiblement égal au périmètre extérieur de la base de l'ensemble formé par les emballages individuels 2. Un jeu éventuel doit être inférieur à la largeur du rebord 4. Il est au contraire possible que les emballages individuels 2 soient serrés à force par le rebord vertical 5 du cadre 3.

Sur la figure 3, on peut voir un premier exemple de réalisation d'un emballage 7 selon la présente invention. Un support 1 des figures 2 et 3 forme la base d'emballage 7. La cohésion des emballages individuels 2 est assurée en recouvrant au moins toutes les arêtes extérieures des emballages individuels 2. L'exemple de réalisation préféré illustré sur la figure 3 nécessite pour sa fabrication un minimum de matières premières. Il comporte, solidarisé au support 1 des montants verticaux 8 et un cadre supérieur horizontal 9. Avantageusement, les montants 8 et le cadre 9 sont réalisés à partir de profilés en forme de L. Avantageusement, on utilise un support 1 de la figure 1 comme cadre supérieur 9.

L'emballage 7 de la figure 3 comporte une ouverture centrale sur chacune de ses faces. Avantageusement, chaque ouverture centrale occupe au moins 50 % de la surface de la face correspondante.

Sur la figure 4, on peut voir un exemple de réalisation d'un emballage selon la présente invention dans lequel les montants verticaux 8 ont été remplacés à deux extrémités par des flancs de recouvrement 10. La présence de flancs de recouvrement 10 permet, au prix d'une augmentation de la consommation de matières premières, d'augmenter la rigidité de l'emballage, de cacher des éléments jugés inesthétiques et/ou de protéger les emballages individuels 2

notamment lors du transport.

Sur la figure 5, on peut voir un exemple de réalisation de l'emballage 7 selon la présente invention comportant deux flancs verticaux 10 complétés par une face supérieure 11. Avantageusement, les flancs 10 et la face supérieure 11 sont réalisés à partir d'une feuille unique pliée. La fabrication de l'emballage 7 de la figure 5 entraîne la plus forte consommation de matières premières. Toutefois, il est nécessaire de remarquer que l'économie par rapport à une caisse en carton de type connu est légèrement inférieure à 50 %.

L'emballage selon la présente invention peut être muni d'oreilles de gerbage 12 comme par exemple illustré sur la figure 5.

Le support 1 et/ou l'emballage 7 selon la présente invention est réalisé en toute matière présentant une résistance mécanique suffisante et notamment en carton, matière plastique ou mousse. Le support 1 est par exemple réalisé en carton ou en plastique dans les variantes de réalisation destinées à un usage unique. Une variante de réalisation réutilisable est réalisée en plastique.

Le support 1 et/ou l'emballage 7 peut être réalisé, par exemple, par pliage et collage ou agrafage d'un profilé ou par moulage, notamment à chaud ou thermoformage.

Les emballages 7 selon la présente invention facilitent le déballage. Le déballage de l'exemple préféré des réalisations de la figure 3 est particulièrement facile, dans la mesure où il suffit, après avoir placé l'emballage dans un rayon, de découper les montants verticaux 8, avantageusement au niveau du support 1 puis d'enlever la partie supérieure. Ainsi, les emballages individuels 2 sont disposés dans le support 1 placé dans le rayon.

De façon analogue, l'ouverture des emballages 7 des figures 4 et 5 est obtenue en coupant, avantageusement à sa base, les flancs 10.

L'invention s'applique à la manutention, au transport et à l'offre en vente de produits sous emballages individuels, notamment de produits alimentaires.

45 Revendications

1. Support (1) destiné à recevoir une pluralité d'emballages individuels (2) semblables, notamment d'emballages formant des parallélépipèdes rectangles, caractérisé en ce qu'il comporte un cadre (3) pour recevoir les bases desdits emballages individuels (2) définissant une ouverture centrale (6) occupant au moins 50 % de la surface de la base du support (1), en ce que le périmètre intérieur du cadre (3) est sensiblement égal au périmètre extérieur de la base de l'ensemble des emballages individuels à supporter et en ce que ledit cadre (3) comporte au moins une zone de

- contact avec la base de chaque emballage individuel (2).
2. Support selon la revendication 1, caractérisé en ce que le cadre (3) est réalisé avec un profilé en L, la base du L étant dirigée vers l'intérieur du cadre (3). 5
3. Support selon la revendication 1 ou 2, caractérisé par le fait qu'il est réalisé en carton. 10
4. Support selon la revendication 1 ou 2, caractérisé par le fait qu'il est réalisé en matière plastique, notamment par moulage à chaud ou par thermoformage. 15
5. Emballage (7) pour emballer une pluralité d'emballages individuels (2) semblables, notamment formant des parallélépipèdes rectangles, caractérisé en ce qu'il comporte un support (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes solidarisé avec des moyens de maintien (8,9,10) des emballages individuels (2) recouvrant toutes les arêtes de l'ensemble des emballages individuels (2). 20
6. Emballage (7) selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'il a la forme d'un parallélépipède rectangle. 25
7. Emballage (7) selon la revendication 5 ou 6, caractérisé en ce que les moyens de maintien sont des profilés (8,9), notamment en L, et en ce que l'emballage (7) comporte sur chacune de ses faces une ouverture centrale occupant au moins 50 % de la surface de la face correspondante. 30
8. Emballage selon la revendication 5 ou 6, caractérisé par le fait qu'il comporte deux flancs (10) formant deux de ses faces. 35
9. Emballage selon la revendication 5, 6 ou 8, caractérisé par le fait qu'il comporte trois flancs (10,11) notamment formés d'un seul tenant. 40
10. Emballage (7) selon l'une quelconque des revendications 5 à 9, caractérisé par le fait qu'il comporte des oreilles de gerbage (12). 45

50

55

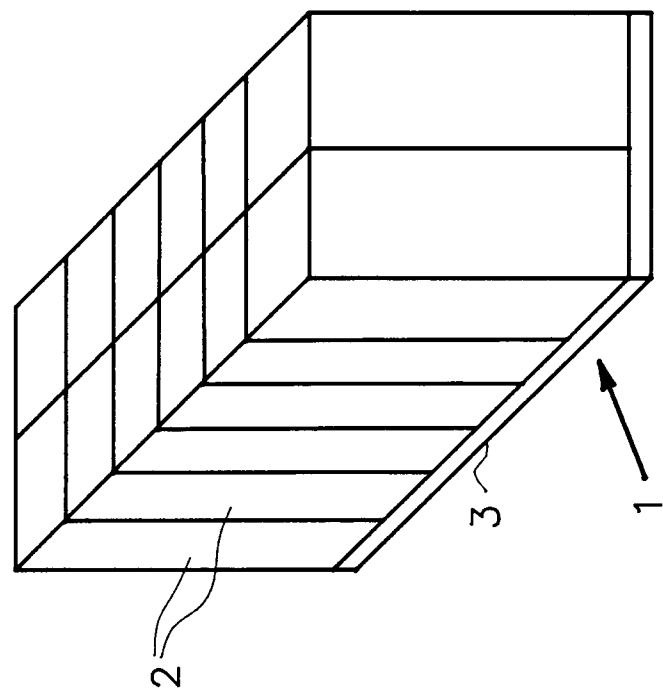


FIG 2

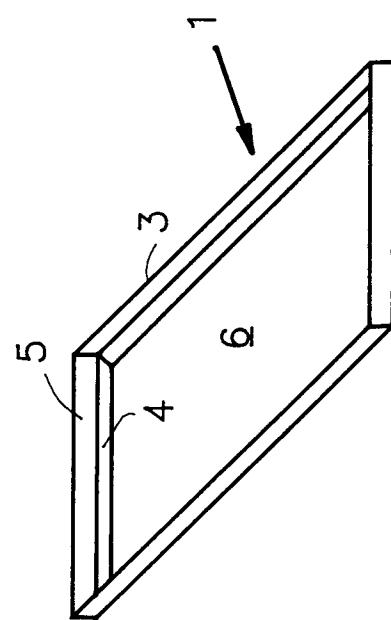


FIG 1

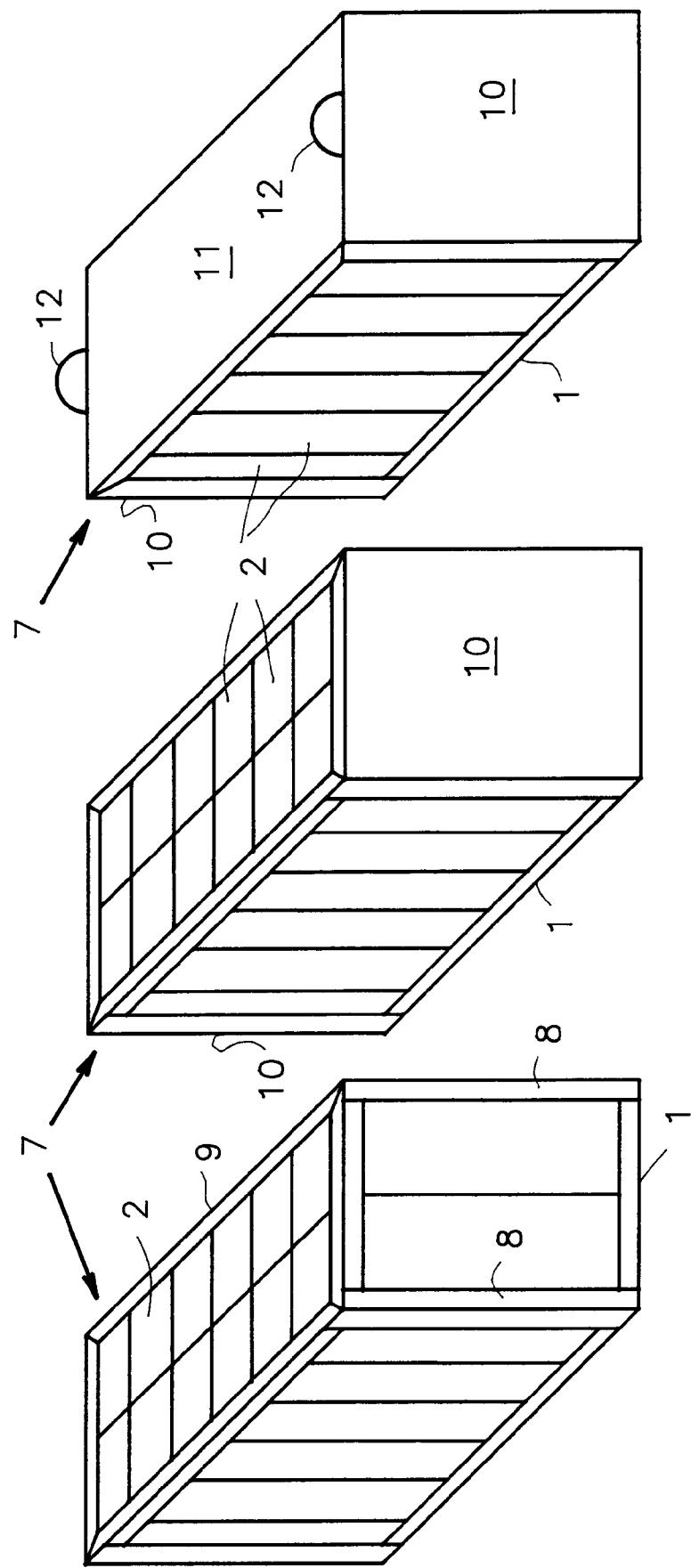


FIG 3

FIG 4

FIG 5



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 92 40 3553

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
D, X	US-A-4 050 623 (VACCHI) * le document en entier * ---	1-3,5-9	B65D5/32
D, A	EP-A-0 423 754 (UNILEVER N.V.) * abrégé; figures 1,2 * ---	1,5	
D, A	US-A-3 941 305 (CHIPP ET AL) * colonne 2, ligne 40 - ligne 47; figure 2 * -----	1,4	
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)			
B65D			
<p>Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche BERLIN	Date d'achèvement de la recherche 01 AVRIL 1993	Examinateur SMITH C.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			